



Votre rendez-vous régulier avec la Commune de Holtzheim

Édito



Comme à l'accoutumée, ce nouveau numéro de la gazette vous rend compte des actions impulsées par la municipalité au cours des deux derniers mois. Ainsi, des grands projets se poursuivent avec le soutien de l'Eurométropole de Strasbourg. D'une part, sur mon interpellation, la solidification de la digue : il s'agit de renforcer la sécurité des personnes et des biens en cas de fortes crues. D'autre part, la livraison de la zone d'activité Joffre II annoncée en 1991 : il s'agit d'y accueillir des entreprises qui désirent poursuivre leur développement.

Les entreprises de Holtzheim ont été conviées à exprimer leur besoin à l'égard de la municipalité. Le soutien en terme de commerce de proximité a été remonté à la Chambre de Commerce et d'Industrie ; celui en terme de renforcement des transports publics a été signalé à l'Eurométropole.

Parallèlement, le vote du compte administratif de l'exercice 2017 de la Commune a fait apparaître de belles marges de manœuvres financières pour faire face à la réalisation de l'extension de la salle de la Bruche. Ce chantier, dans sa phase intermédiaire, sera présenté au monde associatif le 09 juin prochain.

On notera qu'un nouveau projet immobilier privé (anciennement centre équestre) voit le jour dans la commune et a été présenté à la population. Comme les précédents, il a été instruit au regard des impératifs du PLUI. Ces habitations privées permettent aussi de remplir les obligations de besoin de logements sociaux demandés à la Commune.

Dans nos engagements en matière de développement durable, la Commune se voit encore une fois félicitée pour sa politique d'extinction de l'éclairage public avec un nouveau label. Par ailleurs, grâce à la coopération entre les écoles et la municipalité, la première rencontre scolaire avec notre ville jumelée Willstätt a été un franc succès qui appelle d'autres échanges.

Pour conclure, les initiatives des associations soutenues par la municipalité ne manquent pas. En tout premier lieu, le Comité des fêtes et son offre dynamique de spectacles musicaux à l'Espace Marceau. La Commune a également cofinancé avec l'Association de Pêche (AAPPMA) les lourds travaux d'effacement du seuil de la Bruche et de réfection des étangs dont l'inauguration s'est tenue récemment.

Bien d'autres associations sont mises en valeur dans cette gazette. Qu'elles soient toutes ici remerciées et encouragées pour l'animation de la vie locale qu'elles procurent.

Holze entwickelt sich ùf verschiedenì Àrte ùn es isch guet so!

votre Maire
Pia IMBS

N°29
M a i - 2 0 1 8

Dans ce numéro...

PROJET IMMOBILIER PRIVÉ RUE DU FOYER ET LOGEMENTS SOCIAUX
Le point sur la situation à Holtzheim

RENFORCEMENT DE LA DIGUE
Les travaux débutent cet été

VOGESIA BASKET
Bilan de la première année de Nationale 2

ÉCHANGE SCOLAIRE
La classe de CM2 à Willstätt

ET PLUS ENCORE... Brèves, infos, agenda culturel...

Projet immobilier privé sur l'ancien site du centre équestre rue du Foyer

Votre municipalité a particulièrement convié tous les riverains du site et, plus généralement, tous les habitants de la Commune à une réunion d'information s'étant tenue le 27 avril dernier.

Une vingtaine de personnes a assisté à cette réunion présentée par le directeur de programme et la directrice d'opération de la Société COGEDIM, promoteur, l'architecte de l'opération et deux collaboratrices de la Société CUS HABITAT, futur gestionnaire.

Madame le Maire a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes et a rappelé, à titre d'introduction, que cette réunion répondait à l'exigence de transparence et d'échange propre à la municipalité, laquelle n'avait aucune obligation à cet égard s'agissant d'un projet strictement privé.

Elle a rappelé que le propriétaire du site souhaitant vendre son bien, beaucoup de projets ont été présentés à la municipalité mais n'avaient jusqu'alors pas abouti, ne répondant pas aux intérêts du site et de son environnement tant par leur densité que par un manque manifeste d'emplacements de parking.

La demande de permis de construire concernant le projet présenté a pu aboutir suite aux diverses négociations menées par la municipalité et répondant désormais aux impératifs suivants :

- Qualité architecturale en adéquation avec le lotissement attenant (hauteur au faîtage : 10,30 m) ;
- Densité raisonnable : 43 logements répartis en 5 bâtiments R + 1 + combles (soit 9 logements par bâtiment) ;

- Limitation du projet à la seule partie «centre équestre», la Commune ayant décidé que la partie «manège» reste à destination agricole et comme telle inconstructible ;
- Desserte du projet par la seule rue du Foyer (dans laquelle le stationnement sera désormais interdit) sans aucun accès et/ou desserte via le quartier Germain Muller ;
- Offre de parkings supérieure à la réglementation : 61 parkings (soit 18 en plus par rapport aux obligations du PLU) ;
- Offre de rangements annexes (celliers ou coffres de rangement pour tous les appartements) devant permettre de préserver l'esthétique du site.

S'agissant de la densité du projet, il semble important de rappeler ici qu'elle comprend env. 84 appartements à l'hectare, soit un coefficient bien en-deçà d'anciennes opérations sur la Commune et que l'aménagement paysager pleine terre représente 40 % de l'ensemble de la surface constructible. La surface habitable proprement dite est de 2871 m², soit par bâtiment 574,38 m².

Les différents organisateurs de la réunion ont présenté le projet et rappelé :

- Le planning prévisionnel de l'opération : début des travaux au 3e trimestre 2018 – livraison prévisionnelle au courant du 1er trimestre 2020, la durée totale des travaux étant estimée à 18 mois ;
- Que la Société CUS HABITAT sera le gestionnaire du projet.

La configuration même du projet n'a appelé aucune observation particulière de la part des participants, rassurés que la circulation n'interfère pas avec le quartier Germain Muller.

Les participants à la réunion d'information se sont toutefois exprimés au sujet de la vocation sociale des logements à venir. Il convient en effet de rappeler que le terrain d'assiette du projet immobilier est identifié au niveau du PLUI comme destiné à accueillir 100% de logements sociaux.

Les riverains à proximité du projet ont fait part de leurs craintes quant à la cohabitation future avec leurs voisins, locataires de ces appartements. Ils ont rapporté certaines expériences malheureuses rencontrées dans des quartiers de l'Elsau, de Hautepierre ou encore de Lingolsheim et craignent d'être confrontés à des situations similaires.

A l'écoute de leurs inquiétudes, les différents intervenants ont tenté de les rassurer en leur démontrant l'absence totale de similitudes avec les quartiers incriminés et le projet envisagé. Les collaboratrices de CUS HABITAT ont ainsi affirmé que les soucis rencontrés étaient relativement rares dans une configuration telle que celle projetée et que la municipalité a été tout particulièrement exigeante quant à l'attribution préférentielle des logements à des habitants de la Commune. Elles ont également affirmé être à l'écoute de toutes les difficultés ou les situations anormales qui pourraient être relevées, précisant notamment que, dans l'hypothèse du non-entretien des jardins par les locataires, c'est la Société CUS HABITAT qui prendrait immédiatement le relais à la charge des locataires défaillants.

La municipalité est elle aussi à l'écoute de l'expression des riverains. Mais, ainsi que Madame le Maire a eu l'occasion de le rappeler ce soir-là, plusieurs autres secteurs de la Commune ont également dû être classés de la même manière dans le cadre du nouveau PLUI, afin de répondre aux impératifs de l'Etat en matière de logements sociaux.

Il s'agit d'éviter que la Commune ne soit carencée et doive, à ce titre, verser de lourdes pénalités financières. Le risque est aussi de voir la compétence communale transférée au Préfet, lequel serait alors, par l'exercice du droit de préemption, seul décisionnaire des futurs projets immobiliers à réaliser.

Il appartient par conséquent à votre municipalité de rester bien évidemment à l'écoute des craintes de certains de ses administrés mais également de faire le maximum pour répondre aux objectifs fixés en terme de logements sociaux à produire, dans la limite des contraintes propres au ban communal (cône d'envol, corridor écologique, zones d'inondabilité, zone de captage d'eau...), contraintes qui toutes limitent la constructibilité à Holtzheim.

Il revient également à la municipalité de répondre le mieux possible à la demande d'autres administrés qui sont en attente de l'attribution de logements sociaux sur la Commune, le manque de ces derniers est en effet manifeste. L'Adjointe en charge des affaires sociales, n'ayant de cesse de nous rappeler le déséquilibre réel entre les demandes qu'elle traite et l'absence d'attributions. Si nous avons tous conscience que la mise en œuvre d'un projet ne peut pas être accueilli unanimement et favorablement par tous, il nous reste à vous affirmer que nous avons tout mis en œuvre afin que le projet immobilier qui nous préoccupe aujourd'hui soit acceptable, tant par sa taille humaine que par sa qualité architecturale et à vous rappeler que la municipalité ne peut s'opposer à la réalisation d'un projet privé, à partir du moment où celui-ci répond aux prescriptions réglementaires.

Il nous restera à veiller à une cohabitation harmonieuse entre tous et nous osons espérer que toutes et tous aient à cœur de rester, ou de devenir, acteurs du bien-vivre à Holtzheim qui nous est si cher. ■





Retour sur le Conseil Municipal du 13 avril 2018

aux termes duquel il a notamment été :

- Approuvé le compte de gestion, dressé en 2017 par Monsieur le Trésorier, qui n'appelle ni observations, ni réserves de la part des membres du conseil municipal dans la mesure où ses résultats concordent avec ceux du compte administratif et présentent un excédent de clôture 2017 de 2.579.093,01€ ;
- Approuvé le compte administratif faisant ressortir un résultat de l'exercice 2017 de 726.278,96 €, lequel, cumulé avec l'excédent de 2016, fait ressortir un résultat excendataire de clôture de l'exercice 2017 de 2.579.093,01 € et décidé :
 - » d'affecter une dotation complémentaire en réserve de 350.000.- € en section d'investissement ;
 - » de reporter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2017 ressortant à 416.553,59 € au compte 002 «résultat de fonctionnement reporté» du budget 2018 ;
 - » de reporter l'excédent d'investissement de l'exercice 2017 ressortant à 1.812.539,42 € au compte 001 «solde d'exécution positif reporté en 2018» ;
- Approuvé le budget supplémentaire 2018, consistant essentiellement en la reprise des excédents de 2017, pour les montants en dépenses et recettes de :
 - » 181.554.- € en section de fonctionnement ;
 - » 1.562.344.- € en section d'investissement ;
- Confirmé la révision pour 2019 des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Emis un avis favorable à la demande d'autorisation de la Société LINGENHELD ENVIRONNEMENT d'exploiter une unité de méthanisation et de modifier l'installation de compostage sur la plate-forme de traitement de valorisation des installations à OBERSCHAEFFOLSHEIM ;
- Décidé de régulariser deux Contrats Emploi Compétence (CEC) en vue de l'embauche de deux personnes pendant une durée de 6 à 9 mois afin de renforcer l'équipe du service technique durant la période estivale ; les CEC sont des contrats spécifiques destinés à accompagner des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, dont 40 à 60 % du coût est pris en charge par l'Etat ou le Conseil Départemental ;
- Dressé la liste préparatoire des jurés d'assises ; au nombre de neuf, ils ont été tirés au sort à partir de la liste électorale.

Le point sur **les logements sociaux** en général et à Holtzheim en particulier

D'après les calculs de l'Union sociale pour l'habitat qui regroupe la plupart des organismes HLM, 65 % des ménages français sont éligibles à un logement social ; une estimation basée sur le rapport entre les plafonds de ressources et le revenu des ménages.

Les logements sociaux ne sont donc pas exclusivement réservés aux petits revenus. Voilà pourquoi on arrive à 65% de la population éligible, soit **18 millions de ménages** alors qu'on ne compte que 4,5 millions de logements sociaux en France.

Environ 63 % des ménages de l'Eurométropole de Strasbourg sont éligibles au logement social. Il y a à ce jour 19 700 demandeurs de logement locatif aidé sur le territoire de l'Eurométropole ; l'intercommunalité demandant à chaque commune, dans le cadre du PLUi, de contribuer à cet effort.

La commune de Holtzheim qui compte plus de 3500 habitants est également soumise à la loi SRU et se voit infliger des pénalités financières si elle ne respecte pas le quota de logement social qui lui est demandé.

Les pénalités financières pèsent lourd dans un budget communal et pourraient obérer la capacité de la commune à financer par la suite d'autres projets, tel que, par exemple, l'agrandissement de l'école. Si les communes ne font pas preuve d'effort en matière de construction d'habitat social, le préfet peut choisir de préempter les emplacements disponibles pour faire construire les logements sociaux manquants.

C'est ainsi que le PLUi a identifié divers emplacements sur le ban communal pour réaliser les logements attendus. Celui du centre équestre en est un parmi d'autres. Le 24 rue de Wolfisheim est par exemple aussi concerné par cette programmation de logement social à 100% dans le cadre du PLUi.

Par ailleurs, sur les terrains non ciblés, la municipalité s'efforce de demander aux promoteurs d'inclure une part d'habitat aidé, essentiellement pour les projets de plus petites envergures ou proposant des offres de service public tels que des commerces.

L'obligation de réaliser des logements sociaux s'applique à la commune de Holtzheim, au sein du PLUi de l'Eurométropole, qui choisit de limiter l'étalement urbain, donc sans lotissement supplémentaire.

De fait, des logements sociaux sont prévus intramuros, au gré des opérations privées qui se présentent dans le village même de Holtzheim.



Sur l'ensemble du mandat 2014-2020, la Commune aura fait réaliser des logements sociaux dans les projets : Cœur de Village (rue de Wolfisheim), Villa Mona Lisa (rue de l'Eglise), Habitation Moderne (24 rue de Wolfisheim), COGEDIM (rue du Foyer), et atteint le quota de logements sociaux qui lui est demandé dans le cadre du PLU intercommunal, et ne devrait donc pas se voir imposer de pénalités financières.

Au regard du plafond de ressources, de nombreux jeunes ménages de Holtzheim, familles monoparentales, personnes âgées, peuvent prétendre aux logements sociaux que la Commune est amenée à valider au sein même du village. Les logements sociaux permettent donc de retenir dans le village des habitants qui seraient amenés à le quitter vu les loyers élevés pratiqués dans la commune.

Enfin, il est à rappeler que la Commune de Holtzheim siège dans le comité d'attribution de ces logements sociaux. Elle est dès aujourd'hui et sera demain encore extrêmement soucieuse de faire profiter, prioritairement, les habitants de Holtzheim de ces logements aidés, aux loyers abordables.■



Renforcement de la digue rue du Stade

En présence du Vice-Président de l'EMS, Monsieur Vincent Debes, une réunion publique s'est tenue le 3 avril dernier afin de présenter les futurs travaux de renforcement de la digue de Holtzheim nécessités par le besoin de sécurisation de cette dernière.

Après les fortes crues de 1983 et 1990 qui ont inondé une grande partie du village, une digue de protection a été construite rue de Stade en 1993-94. Une étude réalisée en 2016 à la demande de la municipalité a démontré sa fragilité en cas de forte inondation : matériaux peu adaptés, sans réel ancrage, hauteur irrégulière et présence de renouées du japon, une plante invasive nuisible aux digues et berges.

Holtzheim devient le chantier prioritaire de l'application de la Loi GEMAPI (Gestion du Milieu Aquatique et Prévention des Inondations) dont l'EMS a maintenant la compétence. Deux solutions se présentaient : raser et déblayer les 14.000 m³ de matériaux dans un cortège de camions sans



aucune protection pendant la durée des travaux, ou renforcer la construction en place ?

L'enfichage d'un rideau de palplanches de 6 mètres dans la digue actuelle a été retenu. Le niveau de protection restera inchangé, soit une période de retour de crue de 30 ans. Augmenter ce niveau reviendrait à rendre inondable la rive gauche de la Bruche. Un déversoir de sécurité sera aménagé derrière le stade d'entraînement de football de manière à contrôler l'écoulement de l'eau en cas de forte inondation, limitant ainsi les risques de rupture de l'ouvrage et le danger pour les habitants.

Les travaux d'un coût de 1,3 M€ seront financés par l'Eurométropole dans son budget de fonctionnement sans lever de nouveaux impôts.

Le fichage des palplanches sera effectué en juillet/août, finition en septembre, reprise de la rue du Stade en novembre.■



Cérémonie du 8 mai 2018

Comme à l'accoutumée, ce moment de souvenir a rassemblé de nombreux participants : élus, conseil municipal des enfants, associations, citoyens ... Mme le Maire en a profité pour demander une minute de silence en mémoire et en hommage à M. Mahler, Président de l'Union Nationale des Combattants de Holtzheim, récemment décédé, et figurant sur la photo ci-contre que nous avons souhaité insérer ici en souvenir.■

Des élèves de l'INET font connaissance avec la Commune de Holtzheim



Le 3 mai 2018, en début d'après-midi, 9 élèves de l'INET (Institut National des Etudes Territoriales) ont été accueillis par le Maire, Pia IMBS, dans la salle du Conseil Municipal de Holtzheim pour un temps d'échange. L'INET forme les lauréats aux concours de la haute fonction publique territoriale : administrateurs, conservateurs du patrimoine, conservateurs de bibliothèques et ingénieurs en chef.

Cette nouvelle promotion qui compte 44 élèves en tout, débute une scolarité de 18 mois avec un principe d'alternance entre formations à Strasbourg et stages en collectivité. L'âge moyen des candidats est de 29.5 ans. Ces lauréats, issus de divers horizons géographiques et professionnels, jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ou cadres expérimentés de la fonction publique, du secteur associatif ou privé, se forment pour être prêts à intégrer des équipes de direction de services de grandes collectivités locales.

La Ville de Strasbourg et l'Eurométropole ont organisé un parcours de découverte des politiques publiques pour les élèves.

C'est ainsi que notre maire a abordé avec eux les politiques publiques pour les communes de deuxième couronne : des sujets comme les transports en commun, l'habitat, la biodiversité, autant de sujets importants pour un développement harmonieux des communes au sein de l'Eurométropole. ■

NOUVELLE TONDEUSE EN SERVICE



Le service technique a pris en main sa nouvelle tondeuse en début de printemps. Autoportée et d'une grande largeur de coupe, la machine

améliore grandement la qualité de la tonte notamment sur le stade d'honneur et apporte un gain de temps de 25%. Détail non négligeable, alors que les surfaces à tondre augmentent avec les abords du tennis, le réaménagement des étangs et prochainement l'extension de la ZA Joffre.



CET ÉTÉ AVEC L'OPAL : UNE EXPÉDITION POUR DÉCOUVRIR ET APPROCHER UNE FAUNE MÉCONNUE !

À travers différents ateliers culturels, scientifiques, manuels et sportifs, les insectes, les reptiles et les rapaces n'auront plus de secrets pour toi !

Avec une approche écologique et environnementale, Nicolas et son équipe propose aux Petites Canailles de 4 à 11 ans des animations du 9 au 27 juillet.

Du 27 au 31 août, l'équipe des Petites Canailles vous accueillera pour terminer les vacances dans la joie et la bonne humeur !

Programme complet disponible à partir du 4 juin - inscriptions du 6 au 27 juin 2018

Renseignements : lespetitescanailles@opal67.org - 03 88 77 69 12 »

AUTOUR DES ANIMAUX



Les élèves de la classe de CM2 ont réalisé à la main les affiches annonçant le 80^{ème} anniversaire de la société d'aviculture, fête l'automne dernier. Des affiches placées dans tout le village, et qui ont tellement plu que la société d'aviculture a invité les élèves samedi 7 avril à une matinée découverte et à un goûter convivial. Un moment très apprécié !

Réunion avec le monde économique

Le 11 avril dernier, la municipalité a convié le monde économique à sa traditionnelle réunion annuelle

Près de 30 entreprises de la Commune ont assisté à cette rencontre. Mme le Maire a fait une brève présentation de Holtzheim, de son développement et de ses projets en cours en matière de voirie et d'habitat ; les entreprises ont également été informées par les services de l'Eurométropole, de l'avancement du parc Joffre II qui devrait voir apparaître les premières entreprises en construction d'ici l'automne, avec en finalité près de 1000 emplois créés sur la totalité de la zone Joffre.

Ce projet en cours depuis près de 8 ans a enfin pu voir le jour, même s'il restera à gérer l'attente de la VLIO promise depuis des décennies pour pouvoir bénéficier d'un réseau de liaisons routières plus avantageux et aussi d'une liaison piste cyclable entre Holtzheim et Wolfisheim qui reste tributaire de la réalisation cette voie.

C'est le sujet des transports en commun qui a été l'objet de nombreux échanges. En effet, sans piste cyclable ni ligne de bus reliant Wolfisheim à Holtzheim, les entreprises sont confrontées à de grandes difficultés lorsqu'il s'agit de faire venir des stagiaires ou des apprentis. Cela a d'ailleurs



valu l'arrêt de certains contrats.

Cette liaison capitale des transports entre les deux communes et entre les communes de deuxième couronne d'une manière générale a été vivement demandée par les entreprises aux services de l'EMS présents. Le Président de l'Eurométropole en sera également informé.■

Avancement des travaux de l'extension de la salle de la Bruche

Les travaux d'extension de la salle de la Bruche se poursuivent dans le respect des objectifs programmatiques, calendaires et financiers de la Commune.

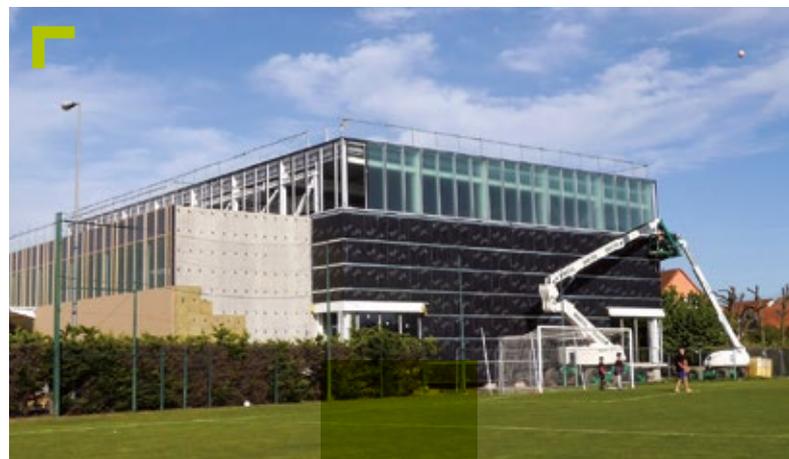
L'achèvement du clos couvert est prévu fin mai 2018, avec la pose des derniers ouvrages de menuiseries extérieures. Les travaux de finition des façades se prolongeront jusqu'en juillet 2018.

La pose des fluides est en cours à l'intérieur du bâtiment, laquelle sera suivie par la mise en œuvre des plafonds et des carrelages.

L'achèvement des finitions intérieures est prévue mi-septembre 2018, avec la pose du sol sportif.

Les travaux de réhabilitation du club house de pétanque, dans l'emprise des anciens vestiaires, ont commencé mi mai. Ces travaux se termineront en même temps que ceux du gymnase.

L'objectif de la Commune est de pouvoir utiliser le nouveau gymnase le 29 septembre 2018, date prévue pour le premier match de basket de la saison 2018-2019.■





Le CM des Enfants à la rencontre de nos aînés



Six jeunes du Conseil Municipal des Enfants se sont rendus, le mercredi 2 mai, à la Maison de Retraite de Holtzheim pour une rencontre avec les aînés dans le cadre d'un projet intergénérationnel.

Au programme de cette après-midi récréative, des jeux de société et le partage d'un goûter confectionné par les résidents eux-mêmes !

Anne-Lise, l'animatrice étant venue précédemment rencontrer nos jeunes élus lors d'une séance du Conseil Municipal des Enfants afin de leur expliquer ce qu'est une maison de retraite, comment se passent les animations dans une telle structure et leurs bienfaits pour les résidents.

C'est donc ravis et impatients que les enfants sont allés à leur rencontre, Aloïs a ramené son jeu d'échec, Maxence leur a offert du muguet qu'il a lui-même cueilli en forêt pour leur plus grand plaisir.

Une belle après-midi avec de belles rencontres, où le partage et la convivialité étaient de mise ! ■

Les vitesses relevées dans la commune

Comme précédemment annoncé, nous sommes en mesure de vous transmettre les premiers relevés du nouveau radar pédagogique dont la Commune a fait l'acquisition :

Rue de Hangenbieten limitée à 30km/h, empruntée par 2850 véhicules par jour :

20% des automobilistes respectent la limitation et 75 % d'entre eux ne dépassent pas 50km/h. La vitesse moyenne de 85% des véhicules est de 50km/h en entrant et 53km/h en sortie.

Rue de Achenheim limitée à 30km/h, empruntée par 4800 véhicules par jour :

18% des automobilistes respectent la limitation et 75 % d'entre eux ne dépassent pas 50km/h. La vitesse moyenne de 85% des véhicules est de 49km/h en entrant et 53km/h en sortie.

Une forte majorité de la population circule rue

d'Hangenbieten et rue d'Achenheim comme s'il s'agissait d'une rue limitée à 50km/h. La configuration de la route s'y prête trop aisément : ligne droite, peu ou pas d'obstacle ou priorité à céder.

Pour rappel, en cas de contrôle radar, les personnes circulant à partir de 36km/h seraient en infraction, perte d'un point et 135 € d'amende, soit plus de la moitié des automobilistes...

Rue de Lingolsheim limitée à 50km/h, empruntée par 4200 véhicules par jour :

85% des véhicules circulent en moyenne à 48km/h, 8,4% sont en excès de vitesse.

Les résultats ont été transmis à la gendarmerie de Geispolsheim. Il nous importe de garantir la sécurité de tous. ■





Bilan de la première saison en Nationale 2 pour la Vogesia

Le Club de Basket de la Vogesia Holtzheim avec quasi 300 licenciés est fier de son équipe Fanion sur la saison 2017 / 2018.

Notre équipe première a vécu cette année sa première saison historique en Nationale 2 de Basket (quatrième échelon National). Ce fut une saison intéressante en tant que promu dans cette division. L'équipe du Coach Eric Zimmer et de son adjoint Emmanuel Nérome nous a gratifié d'un beau bilan à domicile (11 victoires, 2 défaites) en ayant malheureusement plus de difficultés à l'extérieur. Cette saison réussie sur le plan de l'objectif initial, le maintien, a été enrichissante sur le plan de l'apprentissage (une saison de promu n'est jamais évidente à digérer) et donne de belles perspectives pour la saison à venir où l'équipe évoluera dans la toute nouvelle salle.

Nous sommes donc allés à la rencontre des Coachs pour qu'ils nous parlent un peu plus en détail de leur année avec une interview dont nous vous livrons les réponses ci-après :

Bonjour Éric, Bonjour Emmanuel. Encore bravo pour votre belle saison. Pouvez-vous nous faire le bilan de cette première saison en Nationale 2 ?

Après être monté de Nationale 3 (où Holtzheim a joué durant 5 saisons) en Nationale 2, le club avait souhaité se maintenir dans ce niveau considéré comme le meilleur niveau amateur. Nous avons rempli l'objectif. Nous faisons tout de même le constat d'une saison en demi-teinte : nous pouvons avoir des regrets sur certains matchs à l'extérieur qui étaient clairement à notre portée.

Quelle est votre plus grosse satisfaction de la saison ?

On a fait d'énormes exploits en gagnant contre les « grosses écuries » à domicile (Kaysersberg, WOSB, Pfstatt et Cergy). Sans oublier l'engouement croissant du public match après match. Nous pouvons dire que le maintien s'est clairement joué sur notre beau parcours à domicile.

En tant que promu quelle est l'erreur que vous ne commettez plus ?

Il faudra que nous apprenions à être plus forts et plus « tueurs »... Le match à Joeuf perdu après prolongation, à Tremblay perdu alors que nous menions de 14 points à la mi-temps, à Gennevilliers perdu alors que nous menions de 11 points à la mi-temps et à Tourcoing perdu alors que nous menions de 8 points à 7 minutes de la fin du match et enfin la défaite lors du dernier match à l'extérieur : Cergy, alors que nous menions pendant plus de 37 minutes sur le match.

Quels sont les objectifs pour la saison prochaine ?

Nous avons appris cette saison et souhaitons être plus ambitieux l'an prochain. Avec la nouvelle salle, les conditions de travail seront de meilleure qualité. Nous espérons pouvoir fidéliser encore plus de spectateurs et de supporters et faire grandir l'engouement pour notre club afin de remplir la salle tous les week-ends. Notre objectif est de jouer dans le haut de la poule et d'accrocher les Play Offs en fin de saison.

Pour clore cet article, nous vous relayons ci-après le mot du Président du Club, Michel Nopper :

La saison se termine avec le maintien en Nationale 2 ! HOLTZHEIM s'est fait connaître dans la moitié de la France jusqu'à Paris. Notre maintien est également dû à notre fidèle public. Très souvent les rencontres se déroulaient dans une salle comble. Une nouvelle saison se prépare avec beaucoup d'espoir et beaucoup moins de contrainte, créneaux d'entraînement et rencontres dans d'autres salles. Le report de plus 100 rencontres en une saison est devenu ingérable. Pour finir, je tiens encore une fois à remercier l'ensemble des dirigeants, entraîneurs, coachs, parents, chauffeurs, cuisiniers, barmans et supporters pour leurs aides et patience pour cette fin de saison. ■





Premier échange scolaire :

une journée pleine d'émotion et de joie !

Nous le relations dans le précédent numéro de la gazette, dans le cadre du jumelage avec Willstätt, la classe de CM2 de l'école du Centre a engagé une correspondance scolaire avec la classe n° 4 de l'école Moscherosch.

Après des échanges préalables de lettres et de vidéos, le grand jour tant attendu, celui de se voir pour de vrai, arriva enfin le 16 avril !

Par cette belle journée de printemps, les 26 élèves de la classe de Monsieur Schelcher, accompagnés notamment de 4 élus municipaux, parmi lesquels Monsieur Philippe Knittel en charge du jumelage, ont pris le bus pour se rendre de l'autre côté du Rhin, avec dans leur besace quelques kougelhops à offrir à leurs hôtes.

Les élèves étaient impatients d'arriver. En même temps ils ressentaient sans doute une certaine appréhension ! La timidité n'est jamais absente des nouvelles rencontres. Et... le peu d'Allemand pratiqué semblait un bien fragile bagage : comment arriveraient-ils à communiquer ?

Ils ont été accueillis par Marco Steffens, maire de Willstätt, Bertram Walter, proviseur des écoles, Nora HESS, la sympathique et dynamique maîtresse



Elina, Amy et Tasnime : la joie de la rencontre

allemande, et bien sûr les 16 élèves de sa classe, eux aussi sans doute un peu... intimidés !

Les élèves allemands ont chanté une chanson en français, puis les élèves français chantèrent en allemand. Ils ont fabriqué une grande affiche commune pour célébrer ce premier échange scolaire. Après la récréation commune, un jeu préparé par Frau Hess a permis à chacun de découvrir l'école, et de mieux connaître son correspondant allemand. Puis un match de foot a effacé toute timidité.

Une seule chose se manifestait, intensément : la joie de la rencontre, qui justifiait les efforts de tous pour préparer cet échange merveilleux, qui a été facilité par le concours financier de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. C'est le cœur un peu serré qu'arriva l'heure de repartir. Heureusement à leur retour à Holtzheim, un repas convivial réunit les élèves et accompagnateurs.■





Fête de la bière de printemps

La salle de la Bruche a accueilli le 7 avril dernier la deuxième édition la fête de la bière de printemps de Holtzheim organisée par la municipalité, conformément à son souhait de valoriser la culture alsacienne. A ce titre cette manifestation est soutenue par l'OLCA, Office de la langue régionale et sponsorisée par la brasserie Meteor. M. le Ministre François LOOS, aujourd'hui Président des Brasseurs de France ainsi que des maires des communes voisines et allemandes ont inauguré cette seconde édition.

Le succès est grandissant avec près de 500 convives, soit presque le double de l'an dernier et parmi eux une délégation de la Commune de Willstätt et un

car de haut-rhinois.

Animée par l'Orchestre des Hoselodel détournant les grands standards internationaux, le chansonnier et accordéoniste Pascal Lacom Dany Diemer dans son répertoire de blagues fit rire toute l'assemblée. Evidemment le tout interprété en alsacien. En fin de soirée DJ Lucky enchantait le public par son répertoire varié.

L'association les Brichwagges a assuré la partie conviviale. Ce fut une belle soirée, dans l'ambiance et la bonne humeur, l'occasion de se rappeler d'où l'on vient, et connaître la richesse de nos racines, une vraie soirée alsacienne dans notre commune. ■

En savoir plus sur le Comité des Fêtes de Holtzheim

C'est dans un contexte de renouvellement de l'offre culturelle sur notre Commune, que l'équipe municipale, soucieuse d'offrir aux habitants de Holtzheim une offre de qualité a créé l'association du Comité des Fêtes de Holtzheim en avril 2015. Son but est d'organiser des manifestations artistiques et de mettre en œuvre la gestion de l'espace Marceau.

Ses bénévoles organisent un minimum de 10 manifestations chaque année allant du théâtre au concert. Les spectacles sont ouverts à tous et sont accessibles avec une participation libre.

La programmation se veut variée et ouverte à tous les styles allant du théâtre d'improvisation au rock, en passant par le rap et la chanson française.

De nombreux talents régionaux et nationaux viennent tous les mois (sauf en juillet et en août) pour présenter leurs créations au premier étage de la médiathèque située place de la Fontaine.

Le Comité des Fêtes édite deux fois par an un agenda culturel qui reprend également les activités de la médiathèque ainsi que les séances cinéma proposées à l'espace Marceau. Vous retrouverez ces agendas dans votre boîte aux lettres en janvier et en septembre. D'autres exemplaires sont également disponibles à la mairie ou à l'accueil de la médiathèque.

Pour suivre la programmation, vous pouvez consulter le site internet de la Commune ou la page Facebook «**Espace Marceau concerts & spectacles**»

Vous pouvez réserver vos places en envoyant un mail à resa-marceau@holtzheim.fr



À la (re)découverte... de l'association « à petits patch' »

Véronique Metzger, présidente de l'association " A petits patch' " depuis maintenant 6 ans, a gentiment accepté de nous accorder un peu de son temps pour nous présenter son club, ses membres et ses créations !

Bonjour Véronique ! Pouvez-vous vous présenter rapidement à nos lecteurs ?

Véronique : Je suis Véronique Metzger. Je fais du patchwork depuis à peu près 15 ans. Nous avons créé ce club en 2012 avec Stella, Nadia et ma maman.

Comme j'habite à Achenheim, je me suis d'abord renseigné là-bas pour une salle. Mais aucune n'était disponible. Je suis ensuite allé voir à Holtzheim, et on a eu la chance de pouvoir avoir une salle tous les 15 jours.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste le patchwork ?

Véronique : Le patchwork, c'est couper des tissus pour reformer d'autres morceaux de tissus et leur donner différentes formes. Cela peut être des panneaux ou des choses plus utiles comme des corbeilles à pain, des trousse, des cale-portes, des décorations de Noël, etc.

Comment se déroule une séance de patchwork ?

Véronique : On essaie toutes de faire plus ou moins la même chose. On aura parfois deux modèles, comme quand on a proposé de faire soit des poules, soit des paniers. Chacune choisit ce

qu'elle souhaite faire. Ensuite, durant l'année, on essaie de faire plus ou moins la même chose.

Stella : Nous n'imposons pas les modèles. On en discute d'abord avec tout le monde, les filles peuvent proposer des idées et on se met d'accord.

Nadia : Parce qu'on a déjà défini ce qu'on allait faire en septembre à la rentrée...

Du coup vous faites un planning en début d'année ?

Véronique : Tout à fait ! On demande à tout le monde s'il y a quelque chose qu'elles souhaitent faire en particulier. Par exemple, à un moment donné, vu qu'on vient toujours avec notre mug, quelqu'un a suggéré qu'on fasse quelque chose pour le transporter. On a donc cherché des modèles et on a fait ça.

Les patchworks que vous créez lors de vos séances sont donc pour vous-mêmes. Mais vous arrive-t-il d'en créer pour des événements particuliers, pour des associations... ?

Véronique : Oui bien sûr. Nous avons fait le marché de Noël de Holtzheim deux fois déjà. La première fois que nous l'avons fait, c'était pour l'association ELA. Nous l'avons refait ensuite une deuxième fois, cette fois-ci pour le club. L'argent récolté nous a permis de payer le coût du matériel. Nous allons le refaire cette année, également pour le club. ■



Retrouvez la version complète de cette interview à l'adresse suivante : <https://goo.gl/RBdwUS>

BLOC-NOTES

Attention, durant les travaux d'extension de la salle de la Bruche, la déchetterie déménage sur le site du service technique, rue de Lingolsheim à côté de la gravière.

DÉCHETTERIE MOBILE

- Samedi 9 juin de 9h à 17h
- Lundi 9 juillet de 11h à 19h

DÉCHETTERIE VERTE

- Vendredi 22 juin de 14 à 19h
- Samedi 21 juillet de 10h à 17h

Le Holtzemer s'adresse à toutes les associations qui souhaitent y voir figurer leurs messages et actualités.

N'hésitez pas à contacter la mairie par courriel : mairie@holtzheim.fr

Les services au quotidien entre holtzheimois : www.holtze-services.fr

Les actualités et photos sur FaceBook : www.facebook.com/holtzheim

Les vidéos sur Youtube : www.youtube.com/c/holtzheim

Les manifestations dans les DNA : www.dna.fr/pour-sortir/Loisir/Alsace/Bas-rhin/Holtzheim

La newsletter régulière en vous inscrivant sur notre site : www.holtzheim.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Matteo MAZZARELLA	6 avril 2018
Louise SPEICHER	8 avril 2018
Kaylan COULAUD	20 avril 2018
Soline WAGNER	25 avril 2018

GRANDS ANNIVERSAIRES

Angèle SCHIR	21 avril 2018	80 ans
Charles SCHUTZ	1er mai 2018	80 ans
Antoine RAEDEL	6 mai 2018	80 ans
Jeanne EISENBERG	24 avril 2018	85 ans
Jeanne ADES	28 avril 2018	97 ans

MARIAGES

Laurent SCHORSCH et Christel SPEISSER	20 avril 2018
Vincent BOTTOIS et Marion RIEG	27 avril 2018

NOCES D'OR

Francis et Roselyne MISSLIN	6 avril 2018
Jean et Jeanne KIRSCH	13 avril 2018
Jean-Pierre et Marlène KIEHL	2 mai 2018
Richard et Denise EHRET	17 mai 2018

NOCES DE DIAMANT

Alphonse et Marie Jeanne HIRSCHNER	30 mai 2018
René et Laurence HEITZ	30 mai 2018

DÉCÈS

Marie-Louise LOHMULLER	28 février 2018
Gérard REBSTOCK	15 mars 2018
Pierre PELLERIN	19 mars 2018
Frédéric STEIBEL	20 mars 2018
Thierry MECKES	20 mars 2018
Laurent WOLFF	20 mars 2018
Marie-Jeanne GRAFF	21 mars 2018
Daniel NICOLI	26 mars 2018
Andrée DELPLANCHE	7 avril 2018
Paul MAHLER	8 avril 2018
Suzanne PORSCHEN	8 avril 2018
Arlette KIEFFER	19 avril 2018
Christiane LEGIN	22 avril 2018



Nos fichiers sont le résultat du croisement des listes électorales, des registres de naissance et de mariage. Le fichier de population n'étant pas forcément à jour, **nous invitons les familles qui fêteront un grand anniversaire en 2018, à se faire connaître** au secrétariat de la mairie.

ANIMATIONS de la médiathèque



MAI 2018

Mercredi 30 à 10h30

Conte musical «La tête au-dessus des nuages» par Maud Bollez. Pour les enfants à partir de 4 ans. Durée 40 min. Entrée libre sur inscription

Mercredi 30 à 15h

«Cinéjeunes» dans l'auditorium

JUIN 2018

Mercredi 6 à 15h

Atelier «Fais ton presse papier en récup!» A partir de 5 ans-sur inscription

Vendredi 8 à 18h

Lecture bilingue en partenariat avec l'association Yoyo bilingo. Entrée libre-tout public

Cours de dessin à la médiathèque



Voilà maintenant près de 8 mois que Christian Richert dispense bénévolement des cours de dessin à la médiathèque Marceau. Quand on lui demande pourquoi prendre de son temps pour enseigner à des personnes débutantes, sa réponse est simple : « *Tout simplement pour enlever les idées préconçues par rapport à l'art en général* ».

Autodidacte, Christian n'a jamais vraiment réussi à trouver son bonheur parmi les quelques cours qu'il a pu suivre :

« C'était une approche minimaliste et je me suis aperçu que l'enseignement traditionnel fait que les gens n'arrivent pas à percuter ».

Chaque semaine, pendant près de deux heures, Christian Richert enseigne à ses élèves « le b.a-ba » du dessin. Mais en quoi cela consiste-t-il exactement ? *« Le b.a.-ba, c'est "pourquoi je ne sais pas dessiner ?" Dans un premier temps, c'est parce que je ne sais pas tenir mon crayon. Et dans un deuxième temps, c'est parce que je n'arrive pas à interpréter la vision des choses. Quand je regarde une scène ou une œuvre d'art, il faut que je puisse me poser des questions pour pouvoir retranscrire ce que je vois, en sachant que ce que je vois n'est pas forcément ce que je dois retranscrire ».*

Un enseignement complet et précis à travers lequel chacun a pu progresser au fur et à mesure. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le maître est plutôt satisfait de ses élèves ! *« Ils ne peuvent que progresser dans la mesure où ils se disent ne pas savoir dessiner. Il faut simplement les mettre dans les bons rails, leur enlever les idées préconçues et les réflexes qui ne sont pas bons. Il faut leur faire comprendre qu'ils doivent lâcher prise. A partir du moment où on lâche prise, alors on peut créer. Avant de créer, de toute façon, il faut copier. Mais le lâcher prise est très important. Les gens sont stressés. A partir du moment où tu es stressé, tu ne peux rien faire ».*

Les cours bientôt terminés, la médiathèque Marceau exposera le 15 juin prochain quelques-uns des dessins créés tout au long de l'année par le groupe de Christian Richert, *« déjà pour les valoriser eux, mais aussi pour que les gens puissent venir voir leurs travaux ! »*

Rendez-vous donc le 15 juin prochain à 17h à la médiathèque Marceau pour le vernissage de l'exposition de dessins. Et pour ceux n'ayant pas eu la chance de participer aux cours de dessin de Christian cette année, pas de panique, une deuxième session aura lieu à partir de septembre prochain ! Renseignements à la médiathèque. ■



Samedi 9 à 9h

Atelier Mosaïque animé par Anne Monneret : « Et non les fleurs ne sont pas toujours périssables ! Venez réaliser une fleur en mosaïque qui égayera votre jardin tout l'été ! » Durée 2h30. Atelier adulte. Sur inscription. Pour tous renseignements : 06 89 32 08 52.

Vendredi 15 à 17h

Vernissage de l'Exposition « Le coup de crayon » dans le cadre des ateliers de dessin animés par Christian Richert

Mercredi 20 à 10h30

Contes et histoires pour nos bébés lecteurs : tapis de lecture : « les différences »

Mardi 26 à 14h

Café aux livres : Apportez vos coups de cœur, nous vous parlerons des nôtres, un échange convivial autour d'un café !

Mercredi 27 à 15h

« Cinéjeunes » dans l'auditorium

JUILLET 2018

Mercredi 4 à 15h

Atelier jeux de société- tout public- sur inscription

Mercredi 11 à 15h

« Cinéjeunes » dans l'auditorium

**Initiation aux échecs tous les mercredis à 15h
sauf durant les congés scolaires**

Calendrier des MANIFESTATIONS

MAI 2018	Samedi 26 à 20h	Concert Pop Rock Folk de Saori Jo. Participation libre	Comité des fêtes	Auditorium Marceau
JUIN 2018	Samedi 2 à 19h	Fête de clôture du basket	Vogesia	Salle de la Bruche
	Lundi 4 à 18h30 Vendredi 8 à 19h30	Spectacle « Le Bureau des Licornes » par les Drôles d'Atelier Enfants. Participation libre	Ziprod	Auditorium Marceau
	Dimanche 10 à 16h Vendredi 22 à 20h Samedi 23 à 20h	Spectacle "Banane" par les Drôles d'Atelier Adultes. Participation libre	Ziprod	Auditorium Marceau
	Vendredi 15 à 20h	 Projection gratuite du film « Alliés » de Robert Zemeckis	Commune	Auditorium Marceau
	Samedi 16 à 20h	 Concert rock du groupe « No Man's Land »	Comité des fêtes	Auditorium Marceau
	Judi 21 à 19h30	Fête de la musique avec les Brichwagges, Accroche Chœur, Country Lien Dance Holtzheim, l'école de musique de Wolfisheim, la Zumba, animation disco	Commune + Accroche Choeur	Place Lt Lespagnol
Dimanche 24	Marché aux puces	Amicale des Sapeurs Pompier	Holtzheim	
Samedi 30 à 19h	Fête de clôture de la Vogésia GR	Vogesia	Salle de la Bruche	
JUILLET 2018	Vendredi 13 à 19h30	Bal et feu d'artifice musical du 13 juillet	Commune + Usspuff	Salle de la Bruche

L'AMICALE DES AÎNÉS

JUIN 2018

Judi 7 de 15h à 17h30

Kafé krensel - jeux de société, cartes, etc...

Salle Beethoven, salle de la Bruche

Mercredi 13 à 13h30

Caracalla. Départ rue de la Bruche. Sur inscription *

Judi 21 de 15h à 17h30

Kafé krensel - jeux de société, cartes, etc...

Salle Beethoven, salle de la Bruche

JUILLET 2018

Judi 5 de 11h30 à 18h

Déjeuner dansant. Lieu, menu et tarif à définir

Mercredi 11 à 13h30

Caracalla. Départ rue de la Bruche. Sur inscription *

(*) Inscription : Mme Marthe REEB, 03.88.78.23.29
(messagerie), Mme Fabienne UHLMANN : 06.17.94.32.14
ou à la mairie